

17 janvier 2022

Davies accueille Chanakya Sethi en tant que nouvel associé au sein de son groupe Règlement de différends

C'est avec grand plaisir que nous annonçons que Chanakya Sethi s'est joint à Davies à titre d'associé au sein du groupe Règlement de différends de notre bureau de Toronto.

Spécialiste des litiges civils complexes, Chan a aidé à diriger la contestation de plusieurs actions collectives et actions portant sur des questions de concurrence aux enjeux déterminants se chiffrant à plusieurs milliards de dollars. De plus, ses services ont été retenus en lien avec des appels concernant des affaires d'exception relevant du droit public, tant pour la présentation de mémoires que pour des plaidoiries. L'expérience étendue de Chan en première instance et en appel comprend également des litiges en matière de propriété intellectuelle, des dossiers d'arbitrage international et des enquêtes en droit pénal des affaires.

Les compétences pluridisciplinaires et transfrontalières de Chan renforceront encore davantage notre équipe de spécialistes en litige et notre capacité à défendre inlassablement nos clients dans leurs dossiers les plus exigeants.